

CHANDLER, MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS PLAN D'ACTION 2013-2015



PLAN D'ACTION POUR LES AÎNÉS
Octobre 2013



Mot du maire de Chandler

Programme municipalité amie des aînés

Madame, Monsieur,

La Ville de Chandler vient tout juste de s'inscrire à la démarche MADA (municipalité amie des aînés), un programme provincial dont la stratégie vise les aînés.

Par cette action, la ville de Chandler s'engage donc à créer un environnement plus favorable à l'adoption et au maintien d'un mode de vie actif pour ses aînés.

Un plan d'action a été élaboré et adopté par la ville le 16 septembre 2013.

Pour connaître les objectifs du plan d'action, je vous invite à consulter le lien suivant :

<http://www.villechandler.com/fr/ville107.php>.

Louisette Langlois MAP

Maire



À l'automne 2012, la ville de Chandler entreprenait la démarche Municipalité amis des aînés (MADA) dans le cadre du programme instauré par le ministère de la Famille et des Aînés du Québec, au soutien de sa stratégie d'action en faveur des aînés. La ville s'engageait ainsi à créer des environnements plus propices à l'adoption et au maintien d'un mode de vie actif des aînés dans tous les quartiers de sa ville.

Étant la conseillère responsable de la politique familiale, je me suis engagée à m'impliquer dans l'élaboration de la politique MADA, m'investir dans une démarche visant le mieux-être des aînés.

Je tiens à souligner le travail remarquable du comité de pilotage qui s'est joint à moi pour porter l'ensemble de la démarche. C'est avec plaisir que je souhaite remercier : Gérald Legouffe, Jacqueline Ritchie, Jean-Eudes Dubois sous la supervision de la responsable de la démarche MADA à la MRC, Isabel Tremblay. Nous poursuivions tous le même objectif, celui de mettre en place des actions afin d'adapter des milieux de vie aux besoins des aînés.

À la suite de consultations publiques auprès des citoyens et des organismes desservants les aînés, un plan d'action, visant à favoriser le vieillissement actif, a été élaboré et adopté par le conseil de ville de Chandler le 16 septembre 2013.

Des aménagements sont déjà en cours sur certaines artères principales et d'autres sont aussi à venir comme vous pourriez le constater dans le plan d'action 2013-2015 ci-joint qui prévoit, entre autres, des améliorations au niveau de la diffusion de l'information, du transport ainsi que du logement.

Louise David,

Conseillère quartier de Newport

Responsable de la politique familiale et de la politique MADA

Table des matières

1. Contexte	6
1.1 Mise en contexte	6
1.2 La démarche MADA	10
2. Plan d'action 2013-2015	11
2.1 Comité de pilotage	11
2.2 Processus d'évaluation	12
3. Plan d'action 2013-2014 pour les aînés	13
4. Mise en oeuvre du Plan d'action 2013-2015	26



1.1 Mise en contexte

La démarche Municipalité Amie Des Aînés (MADA) est une initiative du Ministère de la famille et des aînés afin de sensibiliser et d'impliquer les municipalités du Québec dans la recherche de solutions en faveur du vieillissement actif.

Après, le Japon, le Québec est la société la plus vieillissante dans le monde. Dans la MRC du Rocher-Percé, les personnes de 65 ans et plus représentent actuellement près de 20% de l'ensemble de la population. Dans 20 ans, c'est 40% de la population qui aura plus de 65 ans.

Dans le but d'obtenir l'accréditation Ville Amie Des Aînés de la part du Ministère de la famille et des aînés, à l'instar de 400 autres villes du Québec, les municipalités doivent tenir une consultation auprès des personnes de cinquante (50) ans et plus afin de connaître leurs besoins et produire un plan d'action qui sera actualisé en collaboration avec les partenaires du milieu et les citoyens.

Le vieillissement actif encourage une participation constante à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique. Par exemple:

- une présence ininterrompue sur le marché du travail ou la réintégration en emploi;
- une participation active à la vie de la collectivité y compris le bénévolat;
- une participation à la vie familiale, ce qui inclut les soins prodigués à autrui et la possibilité de rester chez soi le plus longtemps possible;
- la pratique de loisirs actifs, qu'il s'agisse de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, de pratiquer un sport, de faire des voyages ou d'exercer des activités créatives

.Les résultats escomptés

Les aînés qui participent ou retrouvent des possibilités de participation maintiennent leur utilité ou leur sentiment d'utilité, découvrent de nouvelles aptitudes, conservent un réseau social, brisent leur isolement et acquièrent une meilleure estime d'eux-mêmes.

Une municipalité qui se soucie des besoins des personnes âgées est une municipalité qui :

- se soucie des besoins des personnes âgées ;
- met un frein à l'âgisme
- sait adapter ses politiques, services et structures
- agit de façon globale et intégrée
- favorise la participation des personnes âgées
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté



Voici quelques exemples concrets d'adaptation d'environnement dans des champs d'intervention du vieillissement actif.

1. Habitat

CHEZ-SOI ET RESSOURCES D'HABITATION

- Établir une réglementation pour les maisons multigénérationnelles (exemple: règlements municipaux);
- Favoriser le développement de ressources d'habitation adaptées à tous les âges de la vie;
- Favoriser la construction de ressources d'habitation innovantes (exemple: coopérative de solidarité, organisme d'habitation sans but lucratif).

MILIEUX DE VIE (environnement de proximité)

- Organiser des activités et des fêtes valorisant l'entraide entre les citoyens;
- Développer des milieux de vie offrant des services de proximité pour les aînés.

2. Transport

MOBILITÉ ACCRUE

- Implanter un projet de navette OR dans un quartier de la municipalité;
- Instaurer une tarification unique (plutôt que par passage) pour les aînés utilisateurs du transport collectif;
- Élaborer un code de conduite pour les utilisateurs d'aide à mobilité motorisée;
- Mettre en place un service d'accompagnement et de transport dans les petites localités.

3. Espaces extérieurs et bâtiments

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Améliorer la signalisation routière aux différentes intersections de la municipalité;
- Aménager des aires de repos (par exemple: bancs publics, toilettes publiques);
- Améliorer l'accès piétonnier aux quartiers.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- Favoriser l'accès aux commerces et aux bâtiments publics (Exemple: charte de commerces amis des aînés).



1.2 Démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

La démarche MADA est une vision intégrée des réalités de vie des aînés. En ce sens, il s'agit de prendre en compte les multiples sphères de la vie d'un individu et de la rapporter à la population aînée. La ville de Chandler, par son champ de compétences, apporte son soutien à travers des services et des équipements adaptés de qualité. À ce jour, 322 municipalités québécoises sont inscrites dans cette démarche.



Vieillessement actif : définition et observations

Le concept de vieillissement actif est inhérent à la démarche MADA. Par vieillissement actif, il faut comprendre un « *processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.* » Il fait appel à une participation constante à la vie sociale, économique, professionnelle, culturelle, intellectuelle et civique.

Il est important de remarquer que cette notion fait appel à des déterminants sociaux et que, ce faisant, elle ne doit pas omettre des aînés qui survivent à leur vieillissement et pour lesquels les problématiques relèvent davantage de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2. PLAN D'ACTION

2.1 Le Plan d'action 2013-2015 pour les aînés : une démarche concertée

Le Plan d'action 2013-2015 pour les aînés a nécessité l'appui d'un **comité de pilotage**.

Le rôle du comité de pilotage était de dégager des orientations et de valider les résultats des travaux qui ont conduit au dépôt du plan d'action.

Ce comité, formé de madame **Isabelle Tremblay**, chargée de projet MADA de la MRC Rocher-Percé et soutenu par la conseillère responsable du dossier des Aînés de la Ville de Chandler, madame **Louise David** était composé de :

Madame **Jacqueline Ritchie**, Monsieur **Gérald Legouffe** et monsieur **Jean-Eudes Dubois**



2.2 Processus d'élaboration

L'élaboration du plan d'action a reposé sur l'analyse du contexte global et des besoins des aînés, sur l'identification d'axes prioritaires ainsi que sur le degré de faisabilité et de pertinence.

C'est le 3 octobre 2013, lors d'une conférence de presse, que le plan d'action MADA a été officialisé à Chandler.

Le plan d'action comporte six volets dans lesquels sont exposés les besoins des cinquante ans et plus, ainsi que des actions à mettre en branle pour combler ces besoins. La politique couvre les aspects de

-l'administration publique;

-le logement;

-le transport;

-la sécurité;

-l'aménagement urbain;

-les loisirs et la culture

-l'accessibilité universelle.

Au total, il aura fallu un an pour mener au dépôt du plan d'action MADA. Sondages, consultations publiques dans tous les quartiers, diagnostic du milieu et rédaction.

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

POPULATION TOTALE DE CHANDLER EN 2011 : 7703 HABITANTS*¹

NOMBRE DE PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS HABITANT CHANDLER EN 2011

GROUPES D'ÂGE	TOTAL	HOMMES	FEMMES
50 à 54 ans	745	355	390
55 à 59 ans	765	400	360
60 à 64 ans	795	400	395
65 à 69 ans	565	275	285
70 à 74 ans	385	185	205
75 à 79 ans	270	110	160
80 à 84 ans	235	85	145
85 ans et +	210	70	145

52 % de la population de Chandler est âgée de 50 ans ou plus

21 % de la population de Chandler est âgée de plus de 65 ans

9 % de la population de Chandler est âgée de plus de 75 ans

¹ Tiré du site internet <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011> consulté le 22 juin 2012

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 1 : ADMINISTRATION PUBLIQUE							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Assurer une meilleure diffusion de l'information aux aînés, autant des activités du conseil municipal que des services offerts pour les personnes aînées et les clubs de 50 ans et plus.	1. La Ville de Chandler doit se doter d'un plan de communication et d'un bulletin semestriel contenant des informations sur les projets et activités du conseil municipal ainsi que sur les organismes offrant des activités et des services aux aînés.	1. Un plan de communication sera établi et un bulletin municipal semestriel sera créé.	Municipalité Conseillers	CSSS Rocher-Percé Les organismes desservant les aînés Les clubs de 50 ans et plus Autres clubs sociaux	x		
	2. La Ville doit faire connaître aux différents clubs sociaux les appels de subventions aînés (Nouveaux horizons, CRÉ, PIQM-MADA...).	1. Les appels de projets seront diffusés dans le bulletin semestriel.	Municipalité	CRÉ MRC/CLD Secrétariat aux aînés	En continu		
	3. La Ville de Chandler doit rendre le site web plus convivial.	1. Le plan du site web sera revu et renouvelé sous une forme plus simple, plus facile à consulter.	Municipalité	MRC/CLD	x		

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 1 : ADMINISTRATION PUBLIQUE (SUITE)							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
2. Assurer la disponibilité d'une salle disponible pour y tenir différentes activités intergénérationnelles (mariages, baptêmes, cours de langue, exercices...); les autres salles n'étant peu ou pas disponibles.	1. La Ville de Chandler doit collaborer avec la Coop du site Mary Travers dite « <i>La Bolduc</i> » dans son nouveau plan de construction afin de permettre l'accès à une salle communautaire.	1. Une salle communautaire sera mise à la disposition des citoyens sur le site de « <i>La Bolduc</i> ».	Coop du site Mary Travers dite « <i>La Bolduc</i> »	Municipalité		x	
2. Reconnaître et valoriser la participation et la contribution des aînés au développement de la communauté.	1. La Ville de Chandler doit reconnaître l'apport du bénévolat des aînés lors de la Semaine des bénévoles.	1. La participation et la contribution des aînés sera reconnue par la ville de Chandler lors de la Semaine des bénévoles.	Municipalité Comité MADA	Les clubs de 50 ans et plus Les clubs sociaux Les différents organismes employant des bénévoles aînés		x	

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 2 : LE LOGEMENT							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Répondre à la demande importante de logements, subventionnés et non-subventionnés, pour les aînés autonomes et semi-autonomes.	1. La Ville de Chandler doit supporter et appuyer financièrement sous forme de crédits de taxes ou autres, un comité mixte privé-public pour développer des unités de logements destinées aux personnes âgées.	1. Un comité privé-public sera créé en fonction de répondre aux différents besoins en logements des aînés de Chandler. (Autant des logements subventionnés que d'autres types de logements collectifs: coop, éco-quartier, etc.)	Le comité privé-public	Municipalité OMH GRLCGIM		x	
2. Informer les aînés des programmes disponibles pour rénover et/adapter leur domicile.	1. La Ville de Chandler doit faire connaître les programmes de rénovation et d'adaptation de domicile offerts par la MRC ex : Réno-village.	1. Les aînés seront informés par le bulletin semestriel des différents programmes offerts par la MRC pour réparer et/ou adapter leur maison.	Municipalité	MRC/CLD	x		
3. Favoriser le maintien à domicile des aînés en favorisant le développement de maisons intergénérationnelles.	1. La Ville de Chandler doit supporter une exemption de taxes foncières pour les maisons intergénérationnelles.	1. Une exemption sur les taxes foncières sera accordée pour les domiciles intergénérationnels selon les conditions s'appliquant à cet effet.	Municipalité		x		

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 3 : LE TRANSPORT							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Faciliter les déplacements locaux afin de soutenir l'autonomie des aînés et le maintien dans leur milieu de vie.	1. La Ville de Chandler doit participer à faire connaître les services de transport collectif et adapté sur son territoire ainsi que les services d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux et les services de courses offerts par les organismes œuvrant pour les personnes aînées.	1. Tous les services de transport ainsi que les services d'accompagnement médicaux et les services de courses seront expliqués dans le bulletin semestriel.	Municipalité	Transport des Anses RÉGIM Association des aînés Centre d'action bénévole Gascons- Percé Taxi Porlier	x		

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 4 : LA SÉCURITÉ							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Veiller à la sécurité des aînés en diminuant la limite de vitesse permise dans les endroits les plus fréquentés.	1. La Ville de Chandler doit sensibiliser le MTQ à diminuer la limite de vitesse de 70 km/h à 50 km/h sur le boulevard Pabos entre les deux HLM's situés à l'est et à l'ouest de l'église de Pabos.	1. Par des arguments solides, la municipalité réussira à convaincre le MTQ à réduire la limite de vitesse permise à ces deux endroits.	Municipalité	Ministère des Transports		x	
	2. La Ville de Chandler doit sensibiliser le MTQ la limite de vitesse entre le Jean-Coutu et le marché Axep de 80 km/h à 70 km/h à Newport.						
2. Favoriser la sécurité et le vieillissement actif en assurant des trottoirs sécuritaires en hiver dans les endroits les plus fréquentés.	1. La Ville de Chandler doit évaluer les coûts rattachés au déneigement des trottoirs identifiés par les citoyens, ainsi que les modes de financements possibles.	1. Voici les tronçons de trottoirs à déneiger: -d'Ultramar à la Pharmacie à Jean Coutu à Newport - du Dépanneur Jean Wafer jusqu'à la « Côte du moine » - Le trottoir de l'église de Pabos jusqu'au 167 boulevard Pabos à Pabos.	Municipalité		x		

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 4 : LA SÉCURITÉ (SUITE 1)							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
3. Favoriser la sécurité et le vieillissement actif en permettant aux aînés de traverser la route 132 en toute sécurité le jour comme la nuit.	1. La Ville de Chandler doit sensibiliser le MTQ par des résolutions ou par des interventions politiques afin de peindre des traverses piétonnières et installer des panneaux lumineux solaires indiquant une traverse de piéton aux endroits les plus fréquentés.	1. Des traverses piétonnières avec panneaux lumineux seront installées aux endroits suivants : -à l'angle de la rue Christophe Côté et du boulevard René-Lévesque Ouest -face à l'accès du sentier du Lac Vachon -face à l'église de Pabos et du stationnement du côté sud -en face du marché Axep à Newport.	Municipalité	PIQM-MADA Ministère des Transports		x	

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 4 : LA SÉCURITÉ (SUITE 2)								
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS			
					An1	An2	An3	
4. Favoriser la sécurité et le vieillissement actif en permettant aux personnes de 50 ans et plus de se déplacer le soir ou la nuit avec un meilleur éclairage.	1. La Ville de Chandler doit évaluer et installer un meilleur éclairage aux endroits problématiques identifiés par les citoyens.	1. Des sources d'éclairage appropriées seront installées aux endroits suivants : - Halte routière des Îlots (à vérifier) - Halte aux Flôts du Rêve (à vérifier) - Pabos Mills (Route de la Plage jusqu'à la Passerelle) - Entrée route Lantin - Route des Hardy - Sous les viaducs à Newport Pointe - Toutes les haltes routières (à vérifier) - Dépanneur Wafer - Rue Germain - Sentier du lac Vachon	Municipalité	PIQM-MADA Hydro-Québec		x		
5. Assurer la sécurité et l'autonomie des aînés en améliorant les communications entre le comité de sécurité publique et le comité MADA.	1. La Ville de Chandler, doit collaborer avec le comité de la sécurité publique pour informer les aînés des différents programmes de sécurité et faire respecter les limites de vitesse dans des zones ciblées.	1. Un partenariat sera créer entre le comité-MADA, le comité de sécurité public et un représentant de la Ville de Chandler, afin d'informer les différents groupes d'aînés du programme Aînés-avisés de la SQ et faire respecter les limites de vitesse dans des zones identifiées.	Municipalité Comité MADA Comité de sécurité public	Sureté du Québec Fadoq Les clubs de 50 ans et plus Les clubs sociaux Ville de Chandler	x			

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 5 : AMÉNAGEMENT URBAIN							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Assurer le développement du mobilier urbain ainsi que des infrastructures en fonction des besoins d'une population vieillissante afin de favoriser le développement d'un milieu de vie sécuritaire, favorisant le vieillissement actif.	1. La Ville de Chandler, le comité-MADA et les clubs sociaux existants doivent s'assurer de vérifier, à chaque année, s'il y a des réparations ou de nouveaux aménagements urbains qui peuvent être financés par le Programme Infrastructure Québec Municipal-MADA (PIQM-MADA) dans la municipalité de Chandler selon les besoins exprimés.	1. La Ville de Chandler soumettra ses projets admissibles aux programmes PIQM-MADA tous les ans selon son plan de développement et les besoins exprimés par les aînés.	Municipalité Comité MADA Les clubs de 50 ans et plus Les clubs sociaux	PIQM-MADA Secrétariat aux aînés	En continu		
	2. La Ville de Chandler doit installer des bancs de parc le long de la 132, dans les quartiers St-François et Pabos Mills.	1. Des bancs seront installés aux endroits nécessaires.	Municipalité	PIQM-MADA	x		
	3. La Ville de Chandler évaluera la réorganisation la halte de la Pointe (développer et installer un bloc sanitaire) suite au nouveau tracé de la route 132.	1. La halte de la Pointe sera bonifiée d'un bloc sanitaire et autres aménagements rendant le lieu plus convivial et accessible.	Municipalité	PIQM-MADA Ministère des Transports			x

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 5 : AMÉNAGEMENT URBAIN (SUITE)							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
	4. La Ville de Chandler doit procéder à la vérification des trottoirs dans les cinq (5) quartiers; effectuer les réparations et /ou installations si nécessaire.	1. Les trottoirs suivants seront réparés : - Rue des Cyr Newport - Route Lantin jusqu' à chez André Lambert - Route des Hardy à l'Ouest de Newport - Tous les bouts de trottoirs devraient être en pente pour les chaises roulantes	Municipalité	À déterminer		x	
		2. Des trottoirs et/ou accotement seront installés aux endroits suivants : - Secteur St-François - Route Leblanc - Route Hamilton - Rue Monseigneur Ross - Pabos Mills sur la 132 à partir du pont jusqu'au dépanneur Wafer - Newport Îlots jusqu'à la limite ouest - Newport Pointe - Route Olson jusqu'à l'église.				x	

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 6 : LOISIRS ET CULTURE							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Afin de répondre aux demandes croissantes en loisirs, santé, formations et activités physiques des aînés, nous recommandons l'agrandissement du Club de 50 ans et + de Chandler et du Club de d'âge d'or Les Dynamiques de Newport.	1. La Ville de Chandler doit appuyer le Club de 50 ans et + de Chandler ainsi que le Club de d'âge d'or Les Dynamiques de Newport afin d'agrandir leurs locaux.	1. Les clubs d'âge d'or de Chandler et de Newport seront agrandis en fonction de répondre aux différents besoins de leur clientèle.	Municipalité Club de 50 ans et plus de Chandler Club d'âge d'or Les Dynamiques de Newport	PIQM-MADA Nouveaux Horizons Pacte rural			x
2. Répondre à la demande des personnes de 50 ans et plus en activités récréatives extérieures.	1. La Ville de Chandler doit collaborer à mettre en place un terrain de pétanque, mini-putt éducatif et/ou mini-golf en collaboration avec le Club de 50 ans et + de Chandler et le Club d'âge d'or Les Dynamiques de Newport.	1. Un terrain de pétanque, mini-putt éducatif et/ou mini-golf seront installés près des Club de 50 ans et + de Chandler et Club d'âge d'or Les Dynamiques de Newport.	Municipalité Club de 50 ans et plus de Chandler Club d'âge d'or Les Dynamiques de Newport	PIQM-MADA Nouveaux Horizons Pacte rural		x	

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ 6 : LOISIRS ET CULTURE (SUITE)							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
3. Reconnaître et valoriser la participation et la contribution des aînés au développement de la communauté.	1. La Ville de Chandler pourra collaborer, par des ressources humaines et financières à l'organisation de la Journée internationale des aînés, soulignée le 1 ^{er} octobre en collaboration avec le comité MADA et les clubs de 50 ans et plus.	1. Une journée récréative sera organisée en collaboration avec les clubs de 50 ans et plus.	Les clubs de 50 ans et plus Comité MADA	Municipalité	En continu		
4. Préserver, valoriser et faire connaître le patrimoine bâti de la ville de Chandler.	1. La Ville de Chandler doit préserver son patrimoine bâti; églises et presbytères de Newport et de Chandler et la partie sud de l'école Saint-Joseph-Saint-Patrick. Aussi, la Ville doit identifier les maisons privées, commerces et autres bâtiments susceptibles d'être reconnus patrimoniaux.	1. La Ville identifiera les maisons privées, commerces et autres bâtiments susceptibles d'être reconnus patrimoniaux et fera les démarches nécessaires afin de préserver les bâtiments admissibles à la mention patrimoniale.	Municipalité	À déterminer			x

PLAN D'ACTION MADA VILLE DE CHANDLER 2013-2015

PRIORITÉ: ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS		
					An1	An2	An3
1. Rendre accessibles universellement les aires récréatives, les édifices publics et les commerces de l'ensemble de la ville.	1. La Ville de Chandler doit rendre ses propres édifices accessibles aux personnes à mobilité réduite.	1. Toute personne à mobilité restreinte aura accès à un bureau des greffes sans monter de marches.	Municipalité	PIQM-MADA URLS		x	
	2. La Ville de Chandler incitera tout édifices et entreprises à rendre ses installations accessibles aux personnes à mobilité réduite.	1. Une lettre de courtoisie avec des recommandations sera envoyée à tous les commerces et édifices publics de la ville de Chandler.	Municipalité Comité MADA	URLS		x	
	3. La Ville de Chandler regardera la possibilité d'adapter ses sentiers pédestres et ses parcs pour les personnes à mobilité restreinte en installant des trottoirs de bois ou de ciment selon les lieux.	1. Procéder aux adaptations nécessaires - améliorer le trottoir se rendant à l'accès de la digue par la 132 pour les cyclistes, poussettes, etc. - le long de la 132 à partir de la rivière des îlots jusqu'à la Maison de l'Anse - à la Pointe aux Maquereaux - en arrière de la Bolduc - au bord de mer à partir de la Halte des îlots jusqu'à l'église - entre la Marina et le quai (trottoirs de bois) - au parc du Souvenir		Municipalité	PIQM-MADA Nouveaux Horizons Pacte rural		x

4. Mise en œuvre du Plan d'action 2013-2015 pour les aînés, suivi et évaluation

À la suite de l'adoption du plan, le comité de pilotage en place assurera la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Des indicateurs seront développés pour suivre l'évolution du plan et en mesurer les effets ainsi que la portée globale sur les aînés de la ville de Chandler à l'intérieur de tous les quartiers. Un bilan sera réalisé sur une base annuelle et fera valoir le niveau d'avancement et de réalisation du Plan d'action 2013-2015 pour les aînés.

Des consultations publiques auront lieu au fil des années pour réévaluer les besoins des aînés pour la bonne continuité de la démarche MADA de la ville de Chandler et ainsi établir la politique pour les années à venir.





Ville de Chandler
35 rue Commerciale O.
Chandler (Québec) G0C 1K0
Téléphone:418.689.2221
Télécopieur:418.689.3073